



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Mesdames les citoyennes, Messieurs les citoyens,

Ce mémorandum est pour vous informer qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal **le dimanche 3 décembre 2023 à 9 h 00 en présentiel**. Cette assemblée aura lieu dans la Salle Innergex du centre communautaire Innergex Viger-Denonville situé au 220, rue du Couvent à Saint-Épiphané.

Le sujet à l'ordre du jour est une autorisation pour l'Administration pour déposer une demande de subvention pour la phase II du projet *Destination vers notre parc de rêve*.

La séance ne sera pas enregistrée suite à des défis techniques relativement au matériel audiovisuel nécessaire à cette opération.

Si vous avez des interrogations ou des commentaires que vous désirez adresser aux élus épiphanois durant la période des questions et sur les points inscrits à l'ordre du jour, veuillez-nous les faire parvenir par courriel (direction@saint-epiphane.ca) ou sous cette publication Facebook **avant samedi le 2 décembre 2023 à 20 h**. Si vous utilisez le courriel pour nous les faire parvenir, ce dernier devra obligatoirement contenir votre nom complet afin que vos questionnements puissent être adressés aux élus. Vos questions pourront être posées aussi en présentiel durant l'assemblée.

DONNE à Saint-Épiphané, ce trentième (30^e) jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-trois (2023).

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur général – greffier-trésorier

Bureau municipal – Centre Innergex Viger-Denonville
220, rue du Couvent, Saint-Épiphané, G0L 2X0
www.saint-epiphane.ca

Téléphone : 418-862-0052 poste 210
Télécopieur : 418-862-7753
Courriel : direction@saint-epiphane.ca

S'UNIR POUR PROSPÉRER!

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussigné, directeur général – secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Épiphanie, certifie sous mon serment d’office que j’ai publié l’avis public ci-annexé conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, je donne cette certification ce trentième (30^e) jour du mois de novembre de l’an deux mille vingt-trois (2023).



Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur général – greffier-trésorier